



PRIX 2016  
**ENERGIES  
CITOYENNES**

# Saint-Etienne Métropole : priorité à l'économie circulaire

Primée par les Prix Energies Citoyennes 2016 dans la catégorie « plus de 100 000 habitants », Saint-Etienne Métropole recourt aux énergies renouvelables mais aussi au recyclage d'énergies ou de déchets, dans une vision d'économie circulaire.

Depuis plusieurs années déjà, la collectivité fabrique du biogaz à partir d'une station d'épuration, qui est utilisé pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire de certains ensembles. A partir de 2017, le biogaz sera injecté dans le réseau et revendu à GRDF. De plus, une partie va alimenter des bornes de gaz naturel pour véhicules (GNV) qui fourniront du carburant aux transporteurs de marchandises. Les entreprises se sont équipées de 15 camions roulant au GNV. D'ores et déjà, deux camions de 3,5 tonnes et 7,2 tonnes du service de livraisons « SimplyCité » roulent au GNV. De cette plate-forme située à un kilomètre du centre partent des véhicules pour livrer marchandises et colis en ville.

## De l'huile recyclée éclaire le « Chaudron »

Autre grande réalisation : le stade Geoffroy-Guichard à énergie positive. « De l'électricité est produite sur place, via 2 700 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques posés en 2007 sur le toit, qui produisent 200 000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 60 foyers », précise Sylvie Fayolle, vice-présidente de Saint-Etienne Métropole en charge du développement durable. Une cuve récupère les eaux de pluie qui arrosent la pelouse.



Le stade Geoffroy-Guichard à énergie positive

Les déchets verts sont convertis en compost par un lycée agricole proche, puis redistribué à des communes voisines. Un vrai principe d'économie circulaire. Enfin, à l'occasion de l'Euro 2016, Saint-Etienne Métropole a lancé un mode d'éclairage totalement innovant, unique en Europe, basé sur le recyclage d'huiles alimentaires, qui, via des groupes électrogènes, illumine le stade appelé aussi le « Chaudron » !

## Barrage et réseaux de chaleur

La collectivité recourt aussi à la force cinétique de l'eau. Le barrage de Lavalette produit 2 millions de kWh par an, soit la consommation de plus de 1 600 habitants. La production atteint même 6 millions de kWh, grâce aux autres turbines installées sur le réseau d'eau potable. A cela s'ajoutent des réseaux de chaleur présents dans quatre communes de la métropole.

## TÉMOIGNAGE

**Sylvie-Fayolle, vice-présidente en charge  
du développement durable**

« Les Prix donnent une visibilité nationale  
à nos projets »



« La nouvelle équipe issue des urnes de 2014 a fait de la transition énergétique et écologique une priorité de son mandat. De 2015 à 2016, nous avons participé à de nombreux appels à projets nationaux et avons été lauréats à chacune de nos candidatures : Territoire à énergie positive pour la croissance verte, Ville respirable en cinq ans, Ville durable et solidaire... Nous mettons l'accent sur l'économie circulaire. Saint-Etienne Métropole, en partenariat avec l'institut de recherche Efficacy, réfléchit à donner une seconde vie aux vieilles rames de tramway en leur faisant transporter des colis et marchandises sur les voies de tram. Le projet, baptisé « Tram-Fret » est en phase d'essais. Notre but est de faire de notre collectivité un vrai laboratoire d'expérimentation. Les Prix Energies Citoyennes donnent une visibilité nationale à nos projets et accroissent notre reconnaissance ».

Déposez votre candidature pour la 8<sup>ème</sup> édition des Prix Energies Citoyennes  
avant le 8 septembre 2017 sur [www.energies-citoyennes.fr](http://www.energies-citoyennes.fr)

